

Rapport annuel 2003-2004

ASSEMBLÉE NATIONALE
N° 1646-DOS0317

GRAND THÉÂTRE

DE QUÉBEC



Sommaire

2	Lettre à la Ministre
3	Message du président
4	Conseil d'administration
5	Rapport de la directrice générale
6	Présentation
7	Synthèse de la programmation
8	Spectacles et autres activités
12	Rapport de la direction
13	Rapport du vérificateur
21	Immobilisations
22	Effectif et personnel régulier
23	Commanditaires
24	Code d'éthique et de déontologie

Rédaction

Michel Côté

Graphisme et infographie de la couverture

Cossette Communication-Marketing

Graphisme et infographie des pages intérieures

Pouliot Guay, graphistes

Impression de la page couverture

Imprimerie CPL

Impression et reliure des pages intérieures

Impressions Intégrales

Photographie (sauf indication contraire)

Louise Leblanc



Lettre à la Ministre

Québec, le 29 novembre 2004

Madame Line Beauchamp
Ministre de la Culture
et des Communications
225, Grande Allée Est
Québec (Québec)
G1R 5G5

Madame la Ministre,

Conformément à la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* (L.R.Q., chapitre S-14.01), c'est avec plaisir que je vous présente, au nom des membres de la Société, le rapport annuel ainsi que les états financiers de l'exercice s'étant terminé le 31 août 2004.

Espérant que vous y trouverez tous les renseignements nécessaires, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le président du conseil d'administration,


ADÉLARD GUILLEMETTE

Message du président



La saison 2003-2004 a offert un cru exceptionnel, le meilleur en fait depuis 1982, tant en matière de programmation que de fréquentation. Les résultats ayant été au-delà de nos espérances, nous nous en réjouissons, car nous savons bien qu'on ne peut constamment réinventer la roue : chaque année, nous devons fournir des efforts considérables d'imagination et d'adaptation pour maintenir le cap de l'excellence.

Ces excellents résultats témoignent de la capacité qu'a la direction du Grand Théâtre de poursuivre les objectifs de son plan de développement stratégique, tout en respectant les principes d'une saine gestion. L'accessibilité, le renouvellement du public et la grande qualité des services à la clientèle demeurent des préoccupations constantes pour toute l'équipe.

Plus que jamais, le Grand Théâtre joue le rôle de premier plan qui lui est dévolu quant au rayonnement de l'activité culturelle dans la région de Québec et j'en suis particulièrement fier. Si nous sommes en mesure de bien assumer ce rôle, c'est en partie parce que nous demeurons le seul lieu culturel à Québec qui persiste à présenter *l'ensemble* des arts de la scène, cet imparable vecteur de la vitalité culturelle régionale.

Un très large éventail de spectacles de qualité a donc été présenté au cours de la saison. Comme d'habitude, l'essentiel de cette offre culturelle enrichie provenait des organismes qui nous honorent de leur présence assidue, ces partenaires depuis toujours : le Théâtre du Trident, l'Orchestre symphonique de Québec, l'Opéra de Québec – dont c'était le vingtième anniversaire – et le Club musical de Québec. Je les en remercie encore une fois.

C'est avec fierté également que nous sommes provisoirement les hôtes des Violons du Roy, et ce, depuis plusieurs années déjà. Leur renommée internationale rejaillit sur le Grand Théâtre.

Comme le réseautage est souvent gage de succès, nous cultivons des relations étroites avec les producteurs et bien d'autres intervenants culturels de Québec et du Québec. Ainsi, nous souhaitons accroître nos collaborations avec le Festival d'été de Québec, le Grand Rire Bleue, la Bourse RIDEAU et le Festival international du film de Québec.

D'autre part, d'heureuses initiatives comme les forfaits *Foule cool* pour les jeunes de 15 à 25 ans et *La Relâche au Grand Théâtre* pour les enfants de 6 à 12 ans connaissent un progrès notable, contribuant au rajeunissement et à la démocratisation de notre clientèle.

Je m'en voudrais de ne pas saluer les membres de notre conseil d'administration dont le mandat s'est terminé au cours de la saison, soit madame Danyelle Bédard, monsieur Jean Jolin et M^e Stéphane Labrie. J'aimerais également souligner que madame Marie-Thérèse Fortin a dû démissionner en raison de ses nombreux engagements professionnels à l'extérieur de Québec. Merci du fond du cœur pour votre soutien indéfectible au fil des ans.

En terminant, je tiens à remercier tous les membres de la direction et du personnel ainsi que mes collègues actuels du conseil d'administration : votre travail inlassable et votre grande disponibilité nous permettent de rester à l'écoute de notre seule raison d'être, le public, celui d'aujourd'hui comme celui de demain.

Le président,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Adélarde Guillemette'.

ADÉLARD GUILLEMETTE

Monsieur Adélarde Guillemette °

Président

Retraité

Madame Madeleine Nadeau °

Vice-présidente

Directrice de la formation continue
et du service aux entreprises
Collège François-Xavier Garneau

M^e François G. Fortier °

Secrétaire

Associé

Fortier et Associés

Madame Ghila Daoust

Administratrice copropriétaire
Les Florales Jouvence inc.

Madame Johane Desjardins

Présidente

Version Originale inc.

Madame Dominique Fortin

Conseillère principale au Québec
Direction générale des Communications
Agriculture et Agroalimentaire Canada

Madame Paule D. Houle

Retraîtée

Monsieur Alain Lemay

Architecte associé

Lemay Michaud Architecture Design

Un poste demeure vacant.

Au cours de l'exercice 2003-2004, le conseil d'administration a siégé à huit reprises, alors que le comité exécutif a tenu séance à neuf occasions.

Madame Marie-Thérèse Fortin a remis sa démission le 19 mars 2004. Le mandat de madame Danyelle Bédard ainsi que ceux de monsieur Jean Jolin et de M^e Stéphane Labrie ont pris fin le 5 mai 2004.

Mesdames Johane Desjardins, Dominique Fortin et Paule D. Houle ont été nommées au conseil par le gouvernement du Québec le 6 mai 2004.

° Comité exécutif

Rapport de la directrice générale



Au cours de la saison 2003-2004, 381 824 spectateurs – notre meilleure assistance depuis 1981-1982 – ont fréquenté le Grand Théâtre. Il s'agit d'une forte augmentation de 55 559 spectateurs, soit de 17%, par rapport à la saison précédente. Le nombre total de représentations, 426, comparativement à celui de l'exercice précédent, 359, a également augmenté de façon très significative. Le taux d'assistance moyen a atteint 83,2% à la salle Louis-Frédette, tandis qu'il était de 72% à la salle Octave-Crémazie.

Par ailleurs, cette saison se solde par un excédent des produits sur les charges de 20 827\$. Malgré le contexte de rationalisation qui affecte graduellement les organismes d'État et la société québécoise en général, il faut bien le préciser, le Grand Théâtre est encore parvenu à tirer son épingle du jeu.

En ce qui concerne notre programmation, tous les créneaux habituels ont été abordés, comme l'illustre éloquentement la synthèse apparaissant à la page 7. Nous avons alimenté le feu sacré de la diffusion en respectant notre mission qui consiste, entre autres, à favoriser l'accessibilité à tous les arts de la scène et à promouvoir la vie artistique et culturelle, à Québec d'abord, puis au Québec. À cet égard, la contribution de l'Orchestre symphonique de Québec, du Théâtre du Trident, de l'Opéra de Québec, du Club musical de Québec et des Grands Explorateurs a été exemplaire: nos organismes résidents ont encore réussi à donner 200 représentations. Bravo!

Parmi les faits saillants de cette saison de rêve, mentionnons l'incontournable comédie musicale *Don Juan* – plus de 73 000 spectateurs en 45 représentations –, Grégory Charles, Bryn Terfel, *Turandot*, Les Cowboys Fringants, Richard Desjardins, *Joe*, Rufus et Martha Wainwright, Gianmaria Testa, The Pink Floyd Experience et *Cedipe à Colone*.

En plus d'offrir des spectacles immensément populaires comme ceux des Cowboys Fringants, en cadeau de Noël pour leurs milliers de fans de la région, de Richard Desjardins et de Claude Léveillé – un privilège de l'avoir accueilli de nouveau –, notre propre programmation appuyait solidement tout un autre pan de la chanson et de la musique québécoises, ainsi que leurs innombrables déclinaisons stylistiques: Richard Séguin, Jorane (en première mondiale dans sa ville d'origine), les sœurs McGarrigle pour *La Vache qui pleure*, Dumas, Pépé, Diane Dufresne, Ariane Moffatt, Mononc' Serge, Urbain Desbois et Caroline Desbiens, sans oublier Cabaret, Taima, Intakto, Bob Walsh, le Susie Arioli Band avec Jordan Officer, Dorothée Berryman, Carl Bastien & Stone County Players, Jean-Marc Chaput, Michel

Faubert et Jérôme Minière, le François Bourassa Quartet, *L'Homme de la Mancha*, The Musical Box, Les Denis Drolet, Natalie Choquette, Michel Roy et Claude Blanchard. Affirmons-le: cette saison, le choix était encore plus grand. Dans la foulée de notre engagement d'il y a plus de cinq ans, nous investissons davantage d'une saison à l'autre pour étoffer notre programmation.

De plus, notre volet international faisait la part belle à la francophonie – Thomas Fersen, Jane Birkin, Arthur H. et Marie-Laure Béraud –, tout en apportant une touche particulière avec le clown Buffo et le bluesman Bryan Lee.

Nous avons élaboré une saison de danse qui reposait sur les créateurs d'ici. La Fondation Jean-Pierre Perreault a rempli la salle Louis-Frédette avec une œuvre vraiment mythique, *Joe*, tout comme Les Grands Ballets Canadiens de Montréal l'ont fait, à cinq reprises, avec *Casse-Noisette* dont c'était d'ailleurs le 40^e anniversaire. La compagnie a également proposé *Minus One* d'Ohad Naharin. Os, première coproduction artistique sino-canadienne, a démontré les excellentes ressources de la Compagnie de danse moderne de Beijing et du Snell Thouin Project. La Compagnie Marie Chouinard et PPS Danse, avec *Strata, mémoires d'un amoureux*, complétaient le tableau.

Pour les *Journées de la culture*, nous avons mis sur pied diverses activités gratuites qui ont su atteindre leur objectif: plaire au public, ce qui exige toujours de la souplesse et une adaptation certaine.

Quant à l'activité intitulée *La Relâche au Grand Théâtre*, soit trois journées en mars essentiellement consacrées à la découverte de l'envers du décor, sa popularité croissante auprès des jeunes enfants nous incite à tout mettre en œuvre pour en assurer la réussite à chacune de ses prochaines éditions.

Par ailleurs, puisque le maillage des arts aux affaires est porteur d'avenir, nous avons poursuivi nos échanges avec les partenaires suivants: Ford, Alex Coulombe, Unibroue, Perrier, Charton-Hobbs, Groupe Restos Plaisirs et Les Ailes de la Mode.

Enfin, je tiens à remercier tous nos collaborateurs, le conseil d'administration, les membres du personnel, les artistes et le public: la quête du bonheur passe sûrement par l'épanouissement culturel. Au plaisir de vous revoir dans nos salles!

La directrice générale,

FRANCINE GREGOIRE

Mission

Depuis 33 ans, le Grand Théâtre se révèle un organisme majeur en matière de diffusion des arts de la scène et favorise, à ce titre, l'épanouissement culturel des citoyens de la capitale et de l'est du Québec. En vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* adoptée en 1982, son rôle consiste à alimenter la vie culturelle québécoise d'activités artistiques de qualité en offrant au public, à la fois vaste et diversifié, des spectacles provenant de la scène internationale, nationale ou locale.

Comme société d'État, le Grand Théâtre doit s'acquitter d'une double mission : d'une part, promouvoir et rendre accessibles au plus grand nombre de personnes les arts de la scène dans la grande région de Québec. D'autre part, le Grand Théâtre doit procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs.

Un lieu unique de diffusion

Le Grand Théâtre abrite deux salles de spectacles hautement polyvalentes : Louis-Fréchette qui peut accueillir 1 887 spectateurs et Octave-Crémazie avec ses 519 places. On y retrouve également le Conservatoire de musique de Québec, le Théâtre de Sable, une compagnie de marionnettes de réputation internationale, et deux salles de répétition. Une galerie d'art offre à des artistes la possibilité de faire connaître leur art auprès de la clientèle du Grand Théâtre.

Ce complexe culturel possède toutes les installations requises pour la présentation de spectacles les plus divers : chanson, comédie musicale, concerts, récitals, théâtre, danse, opéra, humour et ciné-conférences.

Le Grand Théâtre est également le foyer de quatre institutions culturelles parmi les plus importantes de notre région, tant par leur renommée respective que par leur influence dans le milieu : l'Orchestre symphonique de Québec, le Théâtre du Trident, l'Opéra de Québec et le Club musical de Québec.

Ce choix historique du Grand Théâtre comme lieu unique de diffusion était déjà un bel exemple de rationalisation. Grâce à leur présence au Grand Théâtre, ces organismes profitent d'une série d'avantages et de services, que ce soit au niveau des installations, des équipements ou du soutien artistique lors de certaines activités de production.

Priorité à l'accessibilité et au développement du public

En juin 2002, le conseil d'administration adoptait le deuxième plan de développement stratégique du Grand Théâtre. L'accessibilité aux différents arts de la scène et l'accroissement de la clientèle avec une emphase particulière sur le renouvellement des publics sont au centre de sa mission et au cœur de ses préoccupations. Le Grand Théâtre entend consolider son rôle de diffuseur majeur, afin d'assurer le rayonnement de l'ensemble des arts de la scène auprès d'un public varié, conformément aux grandes orientations du gouvernement.

Ariane Moffatt



Buffo



Urbain Desbois



Intakto



Gianmaria Testa



Caroline Desbiens



Pépé



Manon



Os



Synthèse de la programmation



SALLE LOUIS-FRÉCHETTE

	Nombre de spectacles	Nombre de représentations	Nombre de spectateurs	Pourcentage d'assistance	Productions, présentations ou coprésentations de la Société
Opéra	4	14	20 974	84,83	0
Comédies musicales	3	50	79 635	86,90	5
Concerts symphoniques	25	34	46 626	78,49	0
Récitals et concerts	11	11	15 864	82,40	0
Danse	6	11	15 821	85,21	9
Variétés	26	50	75 567	84,96	15
Ciné-conférences	7	27	32 976	64,72	0
Cinéma	1	1	1 213	96,27	0
Exercices pédagogiques	3	3	5 485	96,82	0
Fonctions privées	6	6	8 325	100,00	0
Jeune public	17	18	14 196	72,62	0
Portes ouvertes	2	2	1 000	100,00	2
	111	227	317 682	83,18	31



SALLE OCTAVE-CRÉMAZIE

Théâtre	11	115	44 235	76,93	3
Variétés	21	37	11 747	62,58	26
Fonctions privées	3	3	1 473	100,00	0
Récitals et concerts	7	9	3 079	74,23	0
Danse	1	1	280	53,95	1
Jeune public	1	6	647	100,00	1
	44	171	61 461	72,00	31



FRÉQUENTATION PAR SALLE

	Assistance totale	Nombre de représentations	Pourcentage d'assistance	Productions, présentations ou coprésentations de la Société
Louis-Fréchette	317 682	227	83,18	31
Octave-Crémazie	61 461	171	72,00	31
Sous-total	379 143	398	-	62
Foyer de la salle Louis-Fréchette	2 681	28	81,27	24
Total	381 824	426	82,46	86



NOMBRE DE JOURS D'UTILISATION PAR SALLE

	Louis-Fréchette	Octave-Crémazie	Foyers
Pour les représentations*	221	160	28
Pour les montages, démontages et répétitions	51	57	-
Total	272	217	28

* Il y a parfois deux représentations le même jour.

Musique symphonique



Avec 41 concerts, dont sept matinées symphoniques, qui ont réuni plus de 51 600 mélomanes à la salle Louis-Frédéric, l'Orchestre symphonique de Québec a interprété les plus belles pages du répertoire. Son directeur musical et artistique, Yoav Talmi, était au podium pour 16 de ces concerts. Il y a dirigé les solistes suivants : les pianistes Anton Kuerti, Angela Cheng et Pascal Rogé, les violonistes Darren Lowe et Corey Cerovsek, le violoncelliste Jean-Guihen Queyras, les sopranos Measha Brueggergosman et Henriette Schellenberg, les mezzo-sopranos Susan Platts et Anita Krause, le ténor Nils Brown, le baryton-basse Olivier Laquerre, l'Orchestre symphonique et le Chœur du Conservatoire de musique de Québec. David Bowser, Yannick Nézet-Séguin, Stéphane Laforest, Samuel Wong, Jacques Mercier, Yerucham Scharowsky ainsi que les violonistes Joseph Silverstein et Jean-Jacques Kantorow ont également agi comme chefs invités. Les pianistes Rick Friend, Philippe Bianconi, Boris Berman, Suzanne Beaubien-Lowe et Markus Groh, le violoniste Régis Pasquier, le corniste Louis-Philippe Marsolais, le tubiste Lance Nagels, la soprano Nathalie Paulin, le chanteur Claude Gauthier et Jeans'n'Classics ont aussi figuré parmi les artistes invités.

Le dimanche après-midi, trois Concerts-Famille, respectivement avec Jean-François Rivest et le Théâtre Platypus, avec David Bowser et le Theater Beyond Words et avec Stéphane Laforest, ont été donnés par l'OSQ. Quant aux matinées symphoniques, trois étaient au calendrier en novembre sous la direction de Stéphane Laforest avec la violoniste Marina Thibault et le comédien Pierre Potvin et quatre autres en mars, toujours sous la direction de Stéphane Laforest, avec la percussionniste Anne-Julie Caron et de nouveau Pierre Potvin. Trois répétitions ont également été tenues en présence de centaines d'élèves du secondaire.

Enfin, Gilles Auger a dirigé trois concerts de l'Orchestre du Conservatoire de musique de Québec.

Récitals et concerts



Le Club musical de Québec a beau exister depuis plus de cent dix ans, il peut s'enorgueillir de continuer à innover en accueillant des sommités de l'interprétation. Il suffit de consulter la liste des invités de cette saison : l'immense baryton-basse Bryn Terfel en compagnie du pianiste Malcolm Martineau, l'ensemble vocal masculin Chanticleer, le violoniste Vadim Repin accompagné au piano par Alexander Korsantia, le Quatuor Talich ainsi que les pianistes Piotr Anderszewski et Leif Ove Andsnes.

Les Violons du Roy ont donné quatre concerts ici. Ils ont invité, entre autres, la soprano Karina Gauvin, Giuliano Carmignola, l'étoile du violon baroque, le haute-contre David Daniels, ainsi que La Chapelle de Québec pour la *Grande Messe en do mineur* de Mozart et la *Passion selon saint Jean* de Bach.

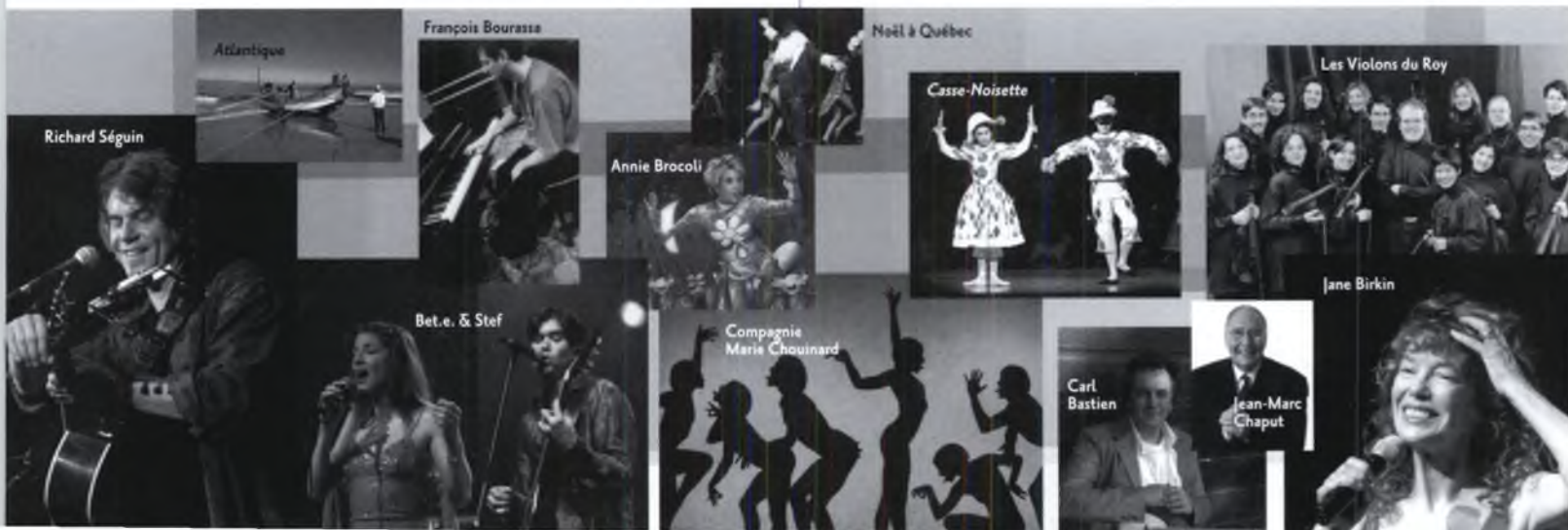
Le Festival d'été de Québec a réintégré la salle Octave-Crémazie pour y présenter des concerts misant autant sur les valeurs sûres que sur les découvertes audacieuses. Le haute-contre Daniel Taylor et la soprano Suzie LeBlanc, l'ensemble vocal La Venexiana, le haute-contre Derek Lee Ragin et l'ensemble baroque Florilegium, le quatuor de saxophones Habanera et le pianiste Dejan Lazic ont fait les belles heures de cette programmation.

En mai, la Société musicale Le Mouvement Vivaldi a convié plusieurs centaines de violonistes, qui ont participé au *Concert de l'an 2004*.

Théâtre



Sous la direction artistique de Gill Champagne, le Théâtre du Trident a proposé un répertoire qui s'adressait tout autant au cœur qu'à l'esprit des amateurs de cet art. Chef-d'œuvre de Sophocle, *Œdipe à Colone*, a été monté par le très regretté Jean-Pierre Ronfard, dans une traduction de Marie Cardinal, et marquait le retour d'Albert Millaire au Trident. Pour *Ha ha!*... de Réjean Ducharme, on avait confié la mise en scène à Frédéric Dubois. Lorraine Côté s'y est particulièrement distinguée. *La Bonne Âme du Setchouan* de Bertolt Brecht comptait sur une mise en scène inspirée d'Antoine



Laprise. Michel Nadeau a monté *Turcaret*, une pétillante comédie de l'auteur satirique Alain-René Lesage, criante d'actualité, bien qu'elle date de 1709! Enfin, Claude Poissant a assumé la mise en scène d'une œuvre importante de la littérature norvégienne, *Aux portes du royaume* de Knut Hamsun, traduite et adaptée par Catherine d'At et Karin Meland.

Par ailleurs, les Lundis Trident ont fourni l'occasion d'assister à quatre mises en lecture: *Décontamination* de Paul Pourveur, *L'Effet Médée* de Suzie Bastien, *Cousu main* de Lise Roy et *Jeanne à jamais* de Renée Hudon et Richard Aubé.

Vingt-cinq personnalités de la région ont exercé leur talent en tant que comédiens d'un soir en février, au cours de la huitième activité bénéfique annuelle du Trident, intitulée *Des Amours de Philanthropes!* et mise en scène par Bertrand Alain.

La pièce *Revidents* de Nikolaï Gogol, dans une mise en scène d'Alvis Hermanis, a été présentée trois fois dans le cadre du Carrefour international de théâtre de Québec.

Opéra



Poursuivant avec conviction ses programmes de développement du jeune public, l'Opéra de Québec a monté trois productions, qui ont su grandement intéresser plus de 19 400 mélomanes. Pour sa première saison à titre de directeur général et artistique, Grégoire Legendre a d'abord arrêté son choix sur *Turandot*, opéra considéré comme l'apothéose de l'œuvre de Giacomo Puccini, puis sur *L'Elisir d'amore* de Gaetano Donizetti, avec Les Violons du Roy et dont les décors et les costumes avaient été conçus d'après des dessins d'enfants et, enfin, sur *Manon* de Jules Massenet, dont la direction musicale avait été confiée à Yannick Nézet-Séguin et la mise en scène à Louise Marleau. La générale de *Turandot* a permis à 1 385 élèves du secondaire de s'initier à l'art lyrique, tout comme celle de *L'Elisir d'amore* l'a fait pour 615 élèves du primaire, la plupart étant très attentifs et enthousiastes. Rappelons que le Gala du 20^e anniversaire de l'Opéra de Québec a eu lieu en décembre.

Danse



Dans le cadre de sa seizième saison de danse, le Grand Théâtre a essentiellement appuyé des créateurs contemporains d'ici. *Joe*, monumentale œuvre chorégraphique de Jean-Pierre Perreault (1947-2002), a tenu la foule en haleine, les 32 danseurs de la Fondation Jean-Pierre Perreault remplissant la scène et la salle Louis-Fréchette. Cet événement soulignait doublement un vingtième anniversaire: celui de *Joe* et celui de la Fondation Jean-Pierre Perreault. De retour, Les Grands Ballets Canadiens de Montréal ont proposé la danse hybride de *Minus One* d'Ohad Naharin, directeur artistique de la Compagnie de danse Batsheva, et leur admirable *Casse-Noisette*, qui a fait salle comble lors des cinq représentations. *Os*, une chorégraphie de Nadine Thouin et première coproduction artistique entre la Chine et le Canada, a dévoilé le talent exceptionnel des douze danseurs de la Compagnie de danse moderne de Beijing et celui des quatre énergiques musiciens du Snell Thouin Project. La Compagnie Marie Chouinard, avec *Étude n° 1*, *Opéra-Dogma* et *Chorale*, et PPS Danse, avec *Strata*, *mémoires d'un amoureux*, laissaient comme toujours une place importante à la réflexion et à l'émotion dans leurs élans créateurs.

Deux représentations du célébritissime *Lord Of The Dance* de l'Irlandais Michael Flatley ont complété cette saison de danse.

Chanson et variétés



Environ 90 000 amateurs de chanson et de variétés ont pu acclamer leurs idoles parmi la cinquantaine qui ont occupé les scènes du Grand Théâtre. Grégoire Charles s'est produit à guichets fermés à huit occasions grâce à son *Noir & Blanc*. B. B. King, Harry Connick, Jr., A Perfect Circle, Bet.e & Stef, Annie Brocoli, The Pink Floyd Experience, Nicola Ciccone, le Grand Rire Bleue – 17 représentations au total dans nos deux salles –, Noël à Québec, *Salut Cocu!* de Gilles Latulippe, Bernard Lachance et la Musique de concert de l'Armée de terre du Chili, à l'occasion du sixième Festival international de musiques militaires de Québec, ont également captivé le public.

Bob Walsh

Constantinople

Jorane

Grégoire Charles

François Léveillé

Don Juan

Michel Roy

Les Denis Drolet

Joe

Les Cowboys Fringants

S'investissant de plus en plus en tant que producteur de spectacles, le Grand Théâtre est demeuré fidèle à son engagement à cet égard depuis cinq ans. Ainsi, à la salle Louis-Fréchette, Les Cowboys Fringants – les 26 et 27 décembre, fait inusité dans notre histoire –, dans l'atmosphère survoltée des réjouissances entourant leur *Break syndical*, Richard Desjardins et son phénoménal *Kanasuta*, Claude Léveillé en compagnie de l'Ensemble Amati sous la direction de Raymond Dessaints, Thomas Fersen, Diane Dufresne, Jane Birkin et son irrésistible *Arabesque*, Jorane (*Évapore*), Claude Blanchard et The Musical Box avec *Selling England By The Pound* ont obtenu la faveur populaire. Arthur H., Ariane Moffatt, Bob Walsh et Le Mondyswing, Natalie Choquette et Michel Roy, ce dernier dans le cadre des Matinées du Grand Théâtre, ont également chanté dans cette salle. Ginette, Ève Cournoyer, Olivia Ruiz et la conteuse Renée Robitaille ont aussi assumé la première partie de certains de ces spectacles.

À la salle Octave-Crémazie, notre programmation a encore ratissé très large, de la chanson sous toutes ses formes au jazz, en passant par le blues, le conte et la musique du monde. Richard Séguin trois fois en solo, le Susie Arioli Band avec le guitariste Jordan Officer, Kate et Anna McGarrigle, Dumas, Taima, Pépé et sa guitare, Intakto, le conteur Michel Faubert pour ses *Histoires sorcières* avec Jérôme Minière, Mononc' Serge en solo, Bryan Lee & The Blues Power Band, Dorothée Berryman, Caroline Desbiens, le François Bourassa Quartet, Urbain Desbois, le clown Buffo – un spectacle de et avec Howard Buten –, Carl Bastien & Stone County Players, Marie-Laure Béraud, tout comme Les Denis Drolet en grande pompe avec Les P'tits Jeunes Hommes à deux reprises, ont suscité l'intérêt des spectateurs. Jean-Marc Chaput a réjoui trois salles combles en donnant une conférence intitulée *Politiquement incorrect*.

Enfin, les prestations de Gianmaria Testa et d'Angélique Ionatos – le lumineux *Canta Frida Kahlo* – au cours du Festival d'été ont connu beaucoup de succès, tout comme celle de Rufus Wainwright en novembre, sa sœur Martha se produisant en première partie.

Comédies musicales



Don Juan et ses 45 (!) représentations à la salle Louis-Fréchette du 25 juin au 24 juillet et du 11 au 21 août ont attiré 73 151 personnes, deux nouveaux records absolus en matière de nombre de représentations et d'assistance pour le même spectacle au Grand Théâtre au cours de la même saison. Sans contredit LE fait saillant des dernières années à Québec, cette « fresque d'amour, de larmes et de sang » réussie de Félix Gray profitait de nombreux éléments incontournables, dont la mise en scène de Gilles Maheu et la présence de formidables danseurs espagnols. Parmi la distribution, on remarquait Jean-François Breau (don Juan), Mario Pelchat (don Carlos), Claude Gauthier (don Luis), Marie-Ève Janvier (Maria), Philippe Berghella (Raphaël) et Cindy Daniel (Elvira).

Coprésentation du Grand Théâtre, de Zone 3 et du Théâtre du Rideau Vert, *Cabaret* de Joe Masteroff, John Kander et Fred Ebb a permis la transformation de la salle Louis-Fréchette en music-hall digne de ce nom durant quatre représentations. François Papineau (fascinant maître de cérémonie), Sylvie Moreau (Sally Bowles), Élisabeth Chouvalidzé (Fräulein Schneider), le Kit Kat Klub et les musiciens y donnaient beaucoup de mordant à la mise en scène de Denise Filiatrault. Dans un tout autre registre, *L'Homme de la Mancha* s'intéressait à la quête universelle du bonheur, et ce, malgré tous les petits malheurs quotidiens. Le metteur en scène René Richard Cyr a relevé avec brio le défi de transcender l'adaptation française que réalisa Jacques Brel de cette œuvre de Dale Wasserman, Mitch Leigh et Joe Darion. Jean Maheux, Sylvain Scott, Éveline Gélinas, Roger La Rue et Sylvain Massé y brillaient par leur jeu intense.

Cinéma et ciné-conférences



Par la magie du grand écran, 32 976 éventuels voyageurs ont arpenté notre planète bleue au cours de 27 séances, découvrant ainsi la faune sauvage du Kenya, la totale démesure du Transsibérien, l'effervescente Istanbul – ville plusieurs fois millénaire –, l'histoire du Portugal, les charmes exotiques du Sri Lanka et des Maldives, la mosaïque humaine de l'Indochine et



l'indéniable exploit que constitue la traversée de l'Atlantique en solitaire.

Touchante réalisation du Beauportois d'origine qu'est Louis Bélanger, *Gaz Bar Blues* a ému lors du Festival international du film de Québec en septembre. Le comédien Serge Thériault y jouait, en génial contre-emploi, le rôle d'un attachant père de famille, veuf et généreux, plein de compassion. La musique de ce film, composée par le frère du cinéaste, l'harmoniste Guy Bélanger et le guitariste Claude Fradette, illustre bellement cette tranche de vie réaliste.

Événements spéciaux



Le dimanche 28 septembre, 800 personnes ont pris part à nos activités gratuites dans le cadre des *Journées de la culture* décrétées par le gouvernement du Québec. Pour l'occasion, des musiciens de l'Orchestre symphonique de Québec ont présenté leur populaire *Zoo musical* au cours d'un circuit amusant et éducatif, le Théâtre de Sable ayant organisé une démonstration sur la fabrication et le fonctionnement de ses marionnettes. Des comédiens personnifiant des agents de sécurité ont dirigé de petites explorations ponctuées d'anecdotes savoureuses, qui portaient sur l'envers du décor, les loges d'artistes et la murale de Jordi Bonet. Gill Champagne, directeur artistique du Théâtre du Trident, a, quant à lui, levé le voile sur *Ha ha !...* de Ducharme, première pièce de la saison. Deux jours auparavant, en prélude à cette journée culturelle, 200 écoliers du deuxième cycle du primaire avaient adoré leur visite guidée, brillamment animée par l'homme de théâtre Bertrand Alain, au cours de laquelle ils avaient pu se familiariser, dans les coulisses, avec les différentes techniques de scène.

Sous le thème du théâtre et de la musique, *La Relâche au Grand Théâtre* a plu à quelque 650 enfants à sa deuxième édition, les 3, 4 et 5 mars. Le programme tablait sur des activités populaires auprès des jeunes de 6 à 12 ans : un numéro interactif, le *Zoo musical*, des costumes éveillant la curiosité, des maquillages stimulants et du bricolage créatif.

Animation



Le Grand Théâtre a encore produit deux séries d'activités d'animation, populaires et gratuites, une tradition remontant à son inauguration en 1971. Cette saison, six Croissants-Musique ont fait partie de notre programmation maison : le bayaniste Vladimir Sidorov, Constantinople en trio, la chanteuse-pianiste Sylva Balassanian, le Marc Vallée Trio, Les Chauffeurs à pieds et Nathalie Cora, accompagnée par Francis Covan, Bruno Rouyère et Éric Auclair, ont tous exprimé une facette de ce qu'on appelle communément « les musiques du monde ». Douze mini-récitals – ceux en mars de la soprano Pascale Racine et de la corniste Véronique Tremblay ayant été les plus courus – présentés par le Grand Théâtre en collaboration avec le Conservatoire de musique de Québec ont prouvé que cette institution regorgeait de jeunes talents prometteurs.

Fonctions privées



Grâce à leur jauge respective, les salles Louis-Fréchette et Octave-Crémazie, spacieuses et équipées à la fine pointe techniquement, conviennent parfaitement pour y tenir un large éventail d'activités à caractère privé.

Ce fut le cas en 2003-2004 du spectacle de Claude Dubois au profit de la Fondation du Québec pour la recherche sur l'implant cochléaire. Mentionnons aussi *Scène de vie* – une soirée avec Lévesque Turcotte, François Massicotte et Réal Béland – au profit de la Fondation canadienne Rêves d'enfants, le Gala Forces Avenir, une conférence du Conseil du Trésor, Bruno Pelletier au profit de la Fondation de Lauberivière, le cocktail d'ouverture et l'intégrale du spectacle de nouveau cirque *Les Sept Doigts de la main* lors de la Bourse RIDEAU, le souper de gala Les Homardises au profit de la Fondation Cité Joie (organisme venant en aide aux jeunes handicapés), la cérémonie annuelle de l'engagement de l'ingénieur, le lancement de la saison et la soirée bénéfique du Théâtre du Trident, une conférence de Marguerite Blais pour les employés du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, la fête de la reconnaissance de l'organisme Portage et une conférence du comédien Marcel Lebœuf pour les employés de la CIBC Wood Gundy. Au foyer de la salle Louis-Fréchette, Richard Desjardins, Dorothee Berryman et le chœur gospel Le Mondyswing ont procédé au lancement de leur disque respectif – Claude Blanchard y procédant plutôt au lancement de sa biographie –, alors que Caroline Desbiens a donné sa prestation de circonstance pour *Sortir de l'eau* à la galerie ! Au foyer de la salle Octave-Crémazie ont eu lieu un cocktail de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances et le lancement du disque de l'organiste Robert Patrick Girard, professeur au Conservatoire de musique. Enfin, à la salle de répétition du troisième étage, les groupes Colectivo et Les Batinses ont participé à des vitrines *off* durant l'événement RIDEAU.

Arts visuels



Soucieux de mettre les spectateurs dans une ambiance d'avant-spectacle propice, le comité de programmation de la galerie a organisé des expositions très variées. Les aquarelles de Marthe Thiboutot, les acryliques de Michelle Rochette, les estampes de France McNeil, les encres de Chine de Marie Gosselin, les masques en acier de Stéphane Langlois, les œuvres du regretté chorégraphe Jean-Pierre Perreault ainsi que celles de Marc Desgagnés et de Suzanne Thibault ont enjolivé les lieux.

Du 15 mars au 18 avril, des dizaines d'élèves du primaire et du secondaire de la région ont aussi présenté leurs œuvres à la galerie au cours de l'exposition intitulée *Le Carnaval des animaux*.

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

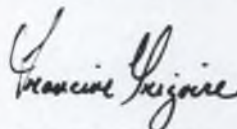
Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration, qui doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière, a approuvé les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

La directrice générale,



FRANCINE GRÉGOIRE
Québec, le 12 novembre 2004

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

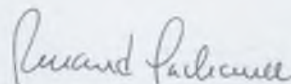
À l'Assemblée nationale,

J'ai vérifié le bilan de la Société du Grand Théâtre de Québec au 31 août 2004 ainsi que les états des résultats, de l'évolution des soldes de Fonds et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 août 2004, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général,



RENAUD LACHANCE, CA
Québec, le 12 novembre 2004

RÉSULTATS

de l'exercice terminé le 31 août 2004

	2004			2003
	Fonds des opérations	Fonds de développement culturel	Total	Total
PRODUITS				
Subventions du gouvernement du Québec (note 4)	4 339 026 \$		4 339 026 \$	4 382 620 \$
Production et présentation de spectacles (note 5)	1 460 151		1 460 151	586 046
Billetterie	1 881 735		1 881 735	1 496 168
Location de salles	1 082 694		1 082 694	911 425
Services scéniques	1 219 454		1 219 454	1 102 126
Services à la clientèle	141 829		141 829	115 917
Stationnements	123 619		123 619	112 618
Intérêts	103 039		103 039	71 596
Autres	87 778		87 778	90 064
	10 439 325	–	10 439 325	8 868 580
CHARGES				
Production et présentation de spectacles (note 5)	1 497 449	35 000	1 532 449	693 259
Exploitation des guichets	1 694 338		1 694 338	1 354 981
Exploitation des salles	397 313		397 313	336 406
Services scéniques	1 650 141		1 650 141	1 434 550
Marketing	587 791		587 791	488 283
Services administratifs	843 686		843 686	692 951
Entretien et gardiennage	1 123 547		1 123 547	1 052 541
Électricité	393 981		393 981	376 036
Taxes municipales et scolaires	487 781		487 781	539 896
Intérêts	594 788		594 788	636 199
Amortissement des immobilisations	1 112 683		1 112 683	1 101 511
	10 383 498	35 000	10 418 498	8 706 613
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	55 827 \$	(35 000)\$	20 827 \$	161 967 \$

ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

de l'exercice terminé le 31 août 2004

	2004			2003
	Fonds des opérations	Fonds de développement culturel	Total	Total
SOLDE DE FONDS AU DÉBUT	1 112 329 \$	– \$	1 112 329 \$	950 362 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	55 827	(35 000)	20 827	161 967
Virement interfonds (note 2)	(1 068 156)	1 068 156	–	–
SOLDE DE FONDS À LA FIN	100 000 \$	1 033 156 \$	1 133 156 \$	1 112 329 \$

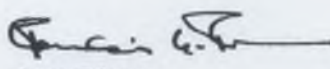
BILAN

au 31 août 2004

	2004			2003
	Fonds des opérations	Fonds de développement culturel	Total	Total
ACTIF				
À court terme				
Encaisse	1 791 982 \$		1 791 982 \$	542 129 \$
Dépôts à terme (note 6)	1 726 722		1 726 722	1 796 017
Débiteurs	894 795		894 795	433 820
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement	-	1 033 156	-	-
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 7)	2 213 022		2 213 022	3 164 378
Stock de fournitures	74 913		74 913	83 295
Frais payés d'avance	162 073		162 073	196 226
	6 863 507	1 033 156	6 863 507	6 215 865
Encaisse réservée pour des constructions et réaménagements	77 205		77 205	26 886
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 7)	7 963 763		7 963 763	6 997 470
Immobilisations (note 8)	22 947 232		22 947 232	23 646 045
Frais reportés	31 957		31 957	24 982
	37 883 664 \$	1 033 156 \$	37 883 664 \$	36 911 248 \$
PASSIF				
À court terme				
Emprunts bancaires (note 9)	1 820 000 \$		1 820 000 \$	1 096 000 \$
Dépôts - ventes de billets (note 10)	890 047		890 047	688 281
Fournisseurs et frais courus	2 440 648		2 440 648	1 141 491
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement	1 033 156		-	-
Intérêts courus	255 090		255 090	257 139
Subventions reportées du gouvernement du Québec (note 11)	162 073		162 073	191 325
Revenus perçus d'avance	118 548		118 548	104 339
Versements sur la dette à long terme (note 12)	1 910 007		1 910 007	2 886 763
	8 629 569	-	7 596 413	6 365 338
Subventions reportées du gouvernement du Québec (note 11)	18 357 608		18 357 608	19 056 919
Dette à long terme (note 12)	6 174 917		6 174 917	5 755 092
	33 162 094	-	32 128 938	31 177 349
AVOIR				
Surplus d'apport (note 13)	4 621 570		4 621 570	4 621 570
Solde de Fonds	100 000	1 033 156	1 133 156	1 112 329
	4 721 570	1 033 156	5 754 726	5 733 899
	37 883 664 \$	1 033 156 \$	37 883 664 \$	36 911 248 \$
Engagements (note 18)				

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION


ADÉLARD GUILLEMETTE


FRANÇOIS G. FORTIER

FLUX DE TRÉSORERIE

de l'exercice terminé le 31 août 2004

	2004			2003
	Fonds des opérations	Fonds de développement culturel	Total	Total
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	55 827 \$	(35 000)\$	20 827 \$	161 967 \$
Ajustements pour :				
Amortissement des subventions reportées	(1 261 559)		(1 261 559)	(1 269 444)
Amortissement des immobilisations	1 112 683		1 112 683	1 101 511
Amortissement des frais reportés	8 805		8 805	8 119
	(84 244)	(35 000)	(119 244)	2 153
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement :				
Débiteurs	(460 975)		(460 975)	(143 760)
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	(25 400)		(25 400)	45 815
Stock de fournitures	8 382		8 382	14 078
Frais payés d'avance	34 153		34 153	(7 627)
Frais reportés	(15 780)		(15 780)	-
Dépôts - ventes de billets	201 766		201 766	(141 008)
Fournisseurs et frais courus	1 247 157		1 247 157	102 013
Intérêts courus	(2 049)		(2 049)	(40 737)
Subventions reportées du gouvernement du Québec	(29 252)		(29 252)	3 104
Revenus perçus d'avance	14 209		14 209	4 059
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	887 967	(35 000)	852 967	(161 910)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Subventions du gouvernement du Québec reçues	572 711		572 711	783 222
Emprunts bancaires	724 000		724 000	375 000
Dettes à long terme	2 329 833		2 329 833	-
Remboursement de la dette à long terme	(2 886 764)		(2 886 764)	(783 222)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	739 780	-	739 780	375 000
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Encaisse réservée pour des constructions et réaménagements	(50 319)		(50 319)	73 833
Acquisitions d'immobilisations	(361 870)		(361 870)	(344 933)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(412 189)	-	(412 189)	(271 100)
VARIATION DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES	1 215 558	(35 000)	1 180 558	(58 010)
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT	2 338 146		2 338 146	2 396 156
FLUX DE TRÉSORERIE INTERFONDS	(35 000)	35 000	-	-
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN (note 14)	3 518 704 \$	- \$	3 518 704 \$	2 338 146 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 août 2004

I. CONSTITUTION ET FONCTIONS

La Société du Grand Théâtre de Québec, personne morale au sens du Code civil, instituée en vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* (L.R.Q., chapitre S-14.01), a pour objets d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer le Grand Théâtre de Québec ou tout autre établissement dont le gouvernement lui confie la gestion.

Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'arts de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

En vertu de l'article 32 de sa loi constitutive, la Société finance ses activités par les sommes qu'elle reçoit et les crédits accordés annuellement à cette fin par le Parlement. Le surplus, s'il en est, est conservé par la Société à moins que le gouvernement n'en décide autrement.

La Société du Grand Théâtre de Québec a été reconnue comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et elle est par conséquent admissible à l'exemption d'impôt prévue pour ces organismes.

2. VOCATION DES FONDS

Le Fonds des opérations présente les opérations courantes de la Société.

Le Fonds de développement culturel a pour but de soutenir les projets et les activités qui contribuent à alimenter la vie culturelle d'activités artistiques diversifiées, à sensibiliser et développer de nouveaux publics ainsi qu'à favoriser l'accès de la population aux créations d'artistes d'ici et d'ailleurs. Il est constitué, à l'exception des intérêts qu'il produit, de virements du Fonds des opérations, de dons, de commandites ou de toutes autres contributions extérieures. À cela s'ajoute le produit de la vente de billets associée à la présentation des productions issues de ce Fonds.

3. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la Société ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Constatation des subventions

Les subventions affectées sont constatées à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les subventions à recevoir relatives aux immobilisations sont inscrites dans l'exercice au cours duquel la Société réalise les travaux ou a obtenu le financement donnant droit à ces subventions.

Stock de fournitures

Le stock de fournitures est évalué au coût.

Immobilisations

Le terrain et la bâtisse, acquis du gouvernement du Québec pour une valeur symbolique, sont comptabilisés selon l'évaluation municipale à la date d'acquisition. Les autres acquisitions sont comptabilisées au coût. Le coût comprend le matériel, la main-d'œuvre directe, les honoraires professionnels et les autres frais directs. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, soit :

Bâtisse	40 ans
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	15 ans
Équipement technique de scène	10 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 ans
Équipement informatique	3 ans

Frais reportés

L'escompte et les frais d'émission de la dette à long terme sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de la dette.

Dépenses de production et présentation de spectacles

Les dépenses de production et de présentation de spectacles présentent uniquement les coûts directs imputables aux productions. Les frais indirects relatifs aux productions sont présentés dans d'autres postes de dépenses.

Espèces et quasi-espèces

Les espèces et les quasi-espèces se composent de l'encaisse et des placements temporaires, très liquides, facilement convertibles en un montant connu d'espèces dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

Régime de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée au régime interentreprises à prestations déterminées gouvernemental compte tenu que la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

4. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2004	2003
Frais de fonctionnement*	2 491 485 \$	2 485 096 \$
Intérêts sur la dette à long terme	585 982	628 080
Amortissement des subventions reportées du gouvernement du Québec**	1 261 559	1 269 444
	<u>4 339 026 \$</u>	<u>4 382 620 \$</u>

* La subvention de fonctionnement tient compte que la Société doit assumer ses taxes foncières qui s'élèvent à 232 684 \$ (2003: 267 974 \$) et qu'en vertu de l'acte de cession de l'immeuble, elle doit loger gratuitement le Conservatoire de musique de Québec, ce qui représente des frais de fonctionnement et des taxes foncières de l'ordre de 461 255 \$ (2003: 479 615\$).

** Ce montant inclut une somme de 8 805 \$ (2003 : 8 119 \$) pour l'amortissement des frais reportés ainsi qu'une somme de 140 071 \$ (2003 : 159 813 \$) ayant servi à financer des charges de nature courante relatives au maintien des immobilisations. Ces charges se répartissent comme suit :

	2004	2003
Entretien et gardiennage	112 327 \$	150 190 \$
Services scéniques	27 744	9 623

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 août 2004

5. OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

La Société effectue avec certains fournisseurs des échanges de biens et de services. Ces opérations non monétaires sont inscrites aux résultats de la Société à la juste valeur des biens et services échangés, augmentant ainsi les produits et les charges relatifs à la production et à la présentation de spectacles du Fonds des opérations pour un montant de 201 989 \$ (2003 : 85 766 \$).

6. DÉPÔTS À TERME

Les dépôts à terme portent intérêt à un taux variant de 1,90 % à 2,43 % (2003 : 2,25 % à 3,15 %).

7. SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions à recevoir du gouvernement du Québec présentées à court terme correspondent aux intérêts courus sur la dette à long terme, aux intérêts payés et non remboursés sur les emprunts bancaires et aux remboursements de capital sur la dette à long terme à effectuer au cours du prochain exercice.

Quant à celles présentées à long terme, elles représentent le total des engagements du gouvernement du Québec relatifs aux immobilisations et à leur maintien, diminué des remboursements de capital sur la dette à long terme qu'il a déjà effectués et de ceux à faire au cours du prochain exercice.

8. IMMOBILISATIONS

	2004			2003
	Coût ou valeur attribuée	Amortissement cumulé	Net	Net
Terrain	4 621 570 \$	– \$	4 621 570 \$	4 621 570 \$
Bâtisse	23 901 091	8 514 764	15 386 327	15 983 855
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	4 766 610	3 111 627	1 654 983	1 655 728
Équipement technique de scène	5 156 627	3 941 768	1 214 859	1 300 831
Ameublement et équipement de bureau	307 434	251 112	56 322	56 872
Équipement informatique	369 436	356 265	13 171	27 189
	<u>39 122 768 \$</u>	<u>16 175 536 \$</u>	<u>22 947 232 \$</u>	<u>23 646 045 \$</u>

Le coût des ajouts et réparations majeures à la bâtisse inclut un montant de 72 326 \$ dont l'amortissement débutera à l'achèvement des travaux.

9. EMPRUNTS BANCAIRES

La Société détient, auprès d'une institution financière, une marge de crédit pour son fonctionnement renouvelable annuellement au 30 novembre. Les sommes empruntées sont autorisées par le gouvernement du Québec jusqu'à concurrence de 800 000 \$ et portent intérêt au taux préférentiel. Au 31 août 2004, cette marge de crédit n'était pas utilisée par la Société.

Le gouvernement du Québec a autorisé la Société à contracter les emprunts suivants relatifs au maintien des immobilisations :

	2004	2003
Marge de crédit remboursable à demande, autorisée par décret pour un montant maximum de 777 100 \$ portant intérêt au taux préférentiel, échéant le 30 novembre 2004.	680 000 \$	619 000 \$
Marge de crédit remboursable à demande, autorisée par décret pour un montant maximum de 870 500 \$ portant intérêt au taux préférentiel, échéant le 30 novembre 2004.	654 000	385 000
Marge de crédit remboursable à demande, autorisée par décret pour un montant maximum de 857 200 \$ portant intérêt au taux préférentiel, échéant le 30 novembre 2004.	486 000	92 000
	<u>1 820 000 \$</u>	<u>1 096 000 \$</u>

De plus, une marge de crédit non utilisée au 31 août 2004 a été autorisée par décret pour un montant maximum de 841 300 \$ portant intérêt au taux préférentiel et échéant le 30 novembre 2004.

Le montant maximum autorisé par le gouvernement du Québec pour les emprunts bancaires relatif au maintien des actifs s'élève à 3 346 100 \$ (2003 : 2 504 800 \$).

10. DÉPÔTS – VENTES DE BILLETS

À titre de cogestionnaire du réseau de billetterie Bilettech, la Société vend des billets pour divers événements. Ces sommes appartiennent majoritairement aux producteurs externes. Ce poste représente les sommes versées par les clients pour les spectacles qui n'ont pas encore été présentés au 31 août 2004.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 août 2004

II. SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions reportées ont trait aux immobilisations et à leur maintien ainsi qu'aux impôts fonciers. Les variations survenues dans le solde pour l'exercice sont les suivantes :

	2004	2003
Solde au début	19 248 244 \$	20 047 654 \$
Engagements du gouvernement relatifs aux immobilisations et à leur maintien	546 468	466 930
Frais d'émission de la dette à long terme	15 780	-
Engagements relatifs aux impôts fonciers	162 073	191 325
Montant constaté à titre de subventions à l'égard des impôts fonciers	(191 325)	(188 221)
Amortissement des subventions reportées	(1 261 559)	(1 269 444)
	18 519 681	19 248 244
Engagements du gouvernement destinés à couvrir les charges du prochain exercice	(162 073)	(191 325)
	<u>18 357 608 \$</u>	<u>19 056 919 \$</u>

L'amortissement des subventions reportées se fait au même rythme que les immobilisations.

12. DETTE À LONG TERME

	2004	2003
Emprunts auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec		
• Taux fixe de 9,50 %, remboursable par versements annuels de 216 633 \$ jusqu'au 1 ^{er} avril 2004 et par un versement de 1 299 800 \$ le 1 ^{er} avril 2005	1 299 800 \$	1 516 434 \$
• Taux fixe de 5,673 %, remboursable par versements annuels de 173 708 \$ jusqu'au 1 ^{er} avril 2005 et par un versement de 1 910 791 \$ le 1 ^{er} avril 2006	2 084 500	2 258 209
• Taux fixe de 6,0364 %, remboursable par versements annuels de 182 369 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2009 et par un versement de 1 276 580 \$ le 1 ^{er} décembre 2010	2 370 792	2 553 160
• Taux fixe de 4,311 %, remboursable par versements annuels de 42 293 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2008	211 463	-
• Taux fixe de 5,343 %, remboursable par versements annuels de 211 837 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2013	2 118 369	-
• Taux fixe de 5,62 %, remboursé le 1 ^{er} décembre 2003	-	2 314 052
	8 084 924	8 641 855
Versements échéant en deçà d'un an	1 910 007	2 886 763
	<u>6 174 917 \$</u>	<u>5 755 092 \$</u>

Le gouvernement du Québec verse des subventions pour pourvoir au paiement du service de la dette à long terme.

Les montants des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

2005	1 910 007 \$
2006	2 347 291
2007	436 499
2008	436 498
2009	436 498

13. SURPLUS D'APPORT

Le montant du surplus d'apport correspond à l'évaluation municipale du terrain à la date d'acquisition.

14. FLUX DE TRÉSORERIE

Les espèces et les quasi-espèces figurant dans l'état des flux de trésorerie comprennent les montants suivants comptabilisés dans le bilan :

	2004	2003
Encaisse	1 791 982 \$	542 129 \$
Dépôts à terme	1 726 722	1 796 017
	<u>3 518 704 \$</u>	<u>2 338 146 \$</u>

Les intérêts payés par la Société au cours de l'exercice s'élèvent à 588 032 \$ (2003 : 668 816 \$).

Au cours de l'exercice, des immobilisations ont été acquises à un coût total de 413 870 \$ (2003 : 395 772 \$), dont des immobilisations pour un montant de 133 336 \$ (2003 : 81 336 \$) sont incluses dans les comptes fournisseurs au 31 août 2004. Des décaissements totalisant 361 870 \$ (2003 : 344 933 \$) ont été effectués pour l'achat des immobilisations.

15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 août 2004

16. RÉGIMES DE RETRAITE

La Société cotise aux trois régimes de retraite auxquels participent certains membres de son personnel. Deux de ces régimes sont à cotisations déterminées donnant droit à des prestations de retraite, de cessation de service et de décès, alors que l'autre est un régime interentreprises à prestations déterminées, soit le Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) du gouvernement du Québec. Ce régime comporte des garanties à la retraite et au décès.

Les cotisations de la Société, imputées aux résultats de l'exercice, s'élèvent à 176 985 \$ (2003 : 126 110 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

17. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Subventions à recevoir du gouvernement du Québec

Au 31 août 2004, la juste valeur des subventions à recevoir du gouvernement du Québec de 10 176 785 \$ (2003 : 10 161 848 \$) s'établit à 10 748 237 \$ (2003 : 10 821 248 \$).

Dettes à long terme

Au 31 août 2004, la juste valeur de la dette à long terme de 8 084 924 \$ (2003 : 8 641 855 \$) s'établit à 8 656 377 \$ (2003 : 9 301 225 \$), compte tenu de l'actualisation des flux de trésorerie au cours du marché pour des titres de nature semblable quant à l'échéance et au taux d'intérêt.

Autres instruments financiers

Les valeurs comptables des actifs et des passifs à court terme ainsi que de l'encaisse réservée pour des constructions et réaménagements sont représentatives de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

18. ENGAGEMENTS

La Société a des engagements envers des fournisseurs de services d'entretien ménager et de déneigement. Les paiements minimums futurs concernant ces engagements s'établissent comme suit :

2005	341 365 \$
2006	243 665
2007	192 670

19. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2003 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2004.

Au cours de l'exercice 2003-2004, le gouvernement du Québec a octroyé une somme de 0,8 million \$ au Grand Théâtre par l'entremise du plan de maintien des actifs de la Société. Ces fonds, dont une partie a été dépensée cette année, sont affectés aux immobilisations ainsi qu'à l'entretien et à la réparation de l'immeuble et à l'acquisition d'équipements scéniques.

Ces investissements importants ont permis à la Société de réaliser divers travaux et de remplacer certains équipements scéniques, afin de demeurer à la fine pointe des progrès technologiques.

Nous avons procédé au remplacement de tous les pendrillons des salles Louis-Fréchette et Octave-Crémazie. Les nouveaux pendrillons ont été confectionnés dans les ateliers de couture du Grand Théâtre grâce à l'acquisition d'une surjeteuse, qui sert également à nos organismes résidents pour la confection des costumes de leurs productions.

On a également vérifié les câbles d'acier et les poulies du système de suspension des porteuses électriques de la salle Louis-Fréchette. Plusieurs poulies ont dû être réusinées ou changées. Nous avons terminé les travaux de stabilisation des fosses d'orchestre de cette salle afin de permettre aux jeunes de danser au parterre lors de certains spectacles.

La salle Octave-Crémazie a été équipée de nouveaux projecteurs de découpe installés à demeure sur les passerelles. Cette acquisition contribue à accélérer certains montages et libère d'autres projecteurs qui servent dorénavant à la salle Louis-Fréchette pour laquelle ils sont d'ailleurs mieux adaptés. D'autre part, nous avons acquis d'autres projecteurs d'éclairage motorisés, ce qui complète l'inventaire de base de la salle Louis-Fréchette à cet égard. Ces projecteurs peuvent également servir à la salle Octave-Crémazie.

De nouveaux projecteurs de poursuite adaptables aux passerelles de la salle Louis-Fréchette ont été achetés. Ils permettent d'intensifier les éclairages uniquement sur les chanteurs durant les opéras et les comédies musicales. Nous pouvons également les utiliser à la salle Octave-Crémazie pour les spectacles de chanson et de variétés.

Une dizaine de microphones miniatures ont été acquis afin de pouvoir amplifier certains instruments à cordes de formations symphoniques ou de chambre.

Dans les deux salles, nous avons mis à jour tout le système d'enregistrement multipiste informatisé (système Pro Tools) en y améliorant la qualité sonore et la capacité de traitement des ordinateurs. Nous avons également acquis des moniteurs audio pour les spectacles présentés dans les foyers.

Enfin, on a procédé à l'achat de plusieurs moniteurs vidéo utilisés sur scène pour la régie générale et la régie vidéo.

À l'intérieur comme à l'extérieur du Grand Théâtre et du Conservatoire de musique, un certain nombre de travaux annuels de rénovation, de peinture et de rafraîchissement ont été réalisés. Les locaux administratifs du Théâtre du Trident et le studio du Conservatoire ont ainsi été rénovés de fond en comble. Les massifs et les escaliers de béton à la cour intérieure du Conservatoire ont été démolis en prévision du réaménagement de ce lieu.



L'effectif régulier autorisé de la Société compte 36 postes au 31 août 2004. La Société embauche aussi, sur une base occasionnelle, plus de 150 employés, principalement des préposé(e)s à l'accueil, des techniciens de scène et des caissières-téléphonistes.

Effectif régulier

Centre de responsabilité	Effectif
Direction générale	
Direction générale	2
Services scéniques	10
Administration	5
Immeuble	5
Sous-total	22
Direction du marketing	
Communications	5
Accueil	1
Billetterie	8
Sous-total	14
Total	36

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La Société du Grand Théâtre de Québec poursuit ses efforts de sensibilisation et de formation auprès des membres de son personnel, plus particulièrement auprès des personnes appelées à gérer des dossiers comportant des renseignements personnels. Une mise à jour constante de la procédure de traitement des demandes de renseignements personnels est effectuée afin d'assurer l'accessibilité et la transmission rapide de l'information demandée.

Personnel régulier au 31 août 2004

Direction générale

Francine Grégoire
Directrice générale
Céline Couture
Adjointe administrative

Services scéniques

Michel Desbiens
Chef de service
Jean Crépeau
Technicien aux services scéniques
Anne-Marie Perreault
Secrétaire

Jean Pelletier
Chef machiniste
salle Louis-Frédette

Robert Charbonneau
Chef sonorisateur
salle Louis-Frédette

Serge Gingras
Chef éclairagiste
salle Louis-Frédette

Claude Taillon
Chef projectionniste
salle Louis-Frédette

Jean Bussièrès
Chef machiniste
salle Octave-Crémazie

Robert Caux
Chef sonorisateur
salle Octave-Crémazie

Denis Guérette
Chef éclairagiste
salle Octave-Crémazie

Administration

Jean-François Fusey
Directeur de l'administration
Hélène Lévesque
Technicienne en administration
Jean-Guy Morin
Technicien en administration
Chantal Audet
Secrétaire-réceptionniste
Christine St Louis
Secrétaire

Immeuble

Albani Boudreau
Chef de service
Jacques Lebel
Électricien
Denis Delaunay
Ouvrier certifié en entretien
Gaétan Roy
Frigoriste électricien A2
Jacques Perron
Journalier

Direction du marketing

Ann Mundy
Directrice du marketing
Lyne McKinnon
Chef du service à la clientèle
et des ventes
Michel Côté
Responsable de la programmation
Annick Courcy
Relationniste
Geneviève Bergeron
Chargée de projets
Constance Jalbert
Secrétaire

Billetterie

Jean Lemieux
Chef de service
Michèle Bilodeau
Adjointe
Francine Pouliot
Chef caissière
Lynda Gendron
Caissière
Johanne Yelle
Caissière
Suzanne Huot
Caissière
Valérie Hallé
Caissière
Célyne Painchaud
Secrétaire



La Société du Grand Théâtre de Québec tient à remercier particulièrement tous ses commanditaires et collaborateurs qui, par leur contribution financière ou par des services, ont aidé la Société à produire et à présenter des spectacles en 2003-2004.

Partenaires financiers

Alex Coulombe
Charton-Hobbs
Ford Canada
Le Groupe Perrier du Canada
Le Groupe Restos Plaisirs
Unibroue

Fournisseurs de services

ARTV
Auberge L'Autre Jardin
Cafétérias de la Capitale
CFOM-FM
CITF-FM
CHRC 80
CKRL-MF
Éditions à quatre mains
Floralies Jouvence
Hôtel Château Laurier
Hôtel Lœws Le Concorde
Le Journal de Québec
Le Soleil
Les Ailes de la Mode
Musique Richard Gendreau
Productions Sadéfil
Société Radio-Canada
TVA
Voir Québec



CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

Conformément au règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics, le conseil d'administration du Grand Théâtre de Québec a adopté, le 20 septembre 1999, son propre code d'éthique et de déontologie. Aucun manquement à ce code n'a été constaté au cours du dernier exercice financier. En vertu de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif, ce code doit être publié dans le rapport annuel.

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Le Code de déontologie de la Société du Grand Théâtre de Québec a pour objectif de préserver l'intégrité et l'impartialité des administrateurs et de favoriser la transparence au sein de la Société.

Le Code de déontologie s'applique aux administrateurs définis comme étant les membres du conseil d'administration et la directrice générale de la Société.

PRINCIPES D'ÉTHIQUE ET RÈGLES GÉNÉRALES DE DÉONTOLOGIE

L'administrateur contribue, dans le cadre de son mandat, à la réalisation de la mission de la Société et à la bonne administration de ses biens. Sa contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.

L'administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie établis par les lois et les règlements ainsi que par le présent code. En cas de divergence, les règles et les principes les plus exigeants s'appliquent.

L'administrateur est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et il est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre les décisions indépendamment de toute considération de partisanerie politique. En outre, le président du conseil et la directrice générale doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.

L'administrateur doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions. Il doit déclarer à la Société tout intérêt direct ou indirect qu'il a dans un organisme, une entreprise ou une association susceptible de le placer dans une situation de conflit d'intérêts, ainsi que les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur.

La directrice générale ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association, mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la Société. Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt

lui échoit par succession ou donation pourvu qu'elle y renonce ou en dispose avec diligence.

La directrice générale n'a droit, pour l'exercice de ses fonctions, qu'à la seule rémunération reliée à celles-ci. Si elle est désignée par le répondant pour agir à titre de membre du conseil d'administration d'une autre entité, elle doit faire remise au répondant des jetons de présence et des autres honoraires reçus de l'autre entité.

Tout autre administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui de la Société doit déclarer par écrit cet intérêt au président du conseil et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération ou à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Le présent article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher un administrateur de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein de la Société par lesquelles il serait aussi visé.

L'administrateur ne doit pas confondre les biens de la Société avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.

L'administrateur ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

La directrice générale doit exercer ses fonctions de façon exclusive, sauf si le conseil la nomme ou la désigne aussi à d'autres fonctions. Elle peut, toutefois, avec le consentement du président du conseil, exercer des activités didactiques pour lesquelles elle peut être rémunérée et des activités non rémunérées dans des organismes sans but lucratif.

L'administrateur ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage (dont les billets de spectacle et les frais de stationnement) et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.

L'administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

L'administrateur doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

Le président du conseil doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les administrateurs de la Société.

L'ADMINISTRATEUR AYANT CESSÉ D'EXERCER

L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures au service de la Société.

L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant la Société, ou un autre organisme ou entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la fin de son mandat.

Il lui est interdit, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public. La Société ne peut quant à elle traiter avec cet administrateur dans les circonstances ci-haut indiquées.

MESURES DE PRÉVENTION

L'administrateur doit, dès sa nomination, prendre connaissance des dispositions du Code de déontologie et attester qu'il en a pris connaissance. Il doit en outre déclarer les intérêts directs et indirects qu'il détient dans des entreprises, organismes et associations susceptibles de le placer en situation de conflit d'intérêts. Il doit également signaler toute modification survenant en cours de mandat.

L'administrateur doit indiquer les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, leur nature et leur valeur dès qu'ils prennent naissance.

L'administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt et celui de la Société doit identifier toute situation potentielle ou réelle de conflit d'intérêts et en informer les membres du conseil. Il doit alors s'abstenir de participer à toute décision et délibération portant sur cet organisme, cette entreprise ou cette association et se retirer pour la durée des délibérations et du vote. Cette déclaration est contresignée au procès-verbal de la réunion des membres.

*269, boul. René-Lévesque Est,
Québec (Québec)
G1R 2B3*

www.grandtheatre.qc.ca



**Grand Théâtre
de Québec**

Québec

